



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CNRS

Vendredi 23 octobre 2020

PROCES-VERBAL

1. Approbation du compte-rendu des débats du Conseil d'administration du 19 juin 2020 (vote)

Le Conseil d'administration approuve à l'unanimité le compte-rendu des débats du Conseil d'administration du 19 juin 2020.

2. Décision portant création de la direction des données ouvertes de la recherche - DDOR (vote)

Le Conseil d'administration approuve par 21 voix pour et 1 abstention le projet de décision tel qu'il lui a été présenté en séance :

- Décision portant modification de la décision DEC100148DAJ du 8 juillet 2010 modifiée portant organisation de la direction du CNRS.

3. La politique sociale (vote)

Le Conseil d'administration approuve par 20 voix pour et 2 abstentions les orientations de la politique sociale du CNRS telles que présentées dans le document en séance.

Le Conseil d'administration donne tous pouvoirs au Président pour l'exécution de la présente délibération.

4. Budget rectificatif n°2 - 2020 (vote)

Vu les articles 175, 176 et 177 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique.

Article 1 :

Le conseil d'administration vote par 19 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention les autorisations budgétaires suivantes :

- 25 180 ETPT sous plafond et 8 457 ETPT hors plafond
- 4 021 330 539 € en autorisations d'engagement dont :
 - 2 593 078 988 € en personnel
 - 1 379 292 442 € en fonctionnement, investissement non programmé
 - 49 959 109 € en investissement programmé
- 3 911 860 620 € de crédits de paiement
 - 2 593 078 988 € en personnel
 - 1 242 907 611 € en fonctionnement, investissement non programmé
 - 75 874 021 € en investissement programmé
- 3 468 095 693 € de prévisions de recettes
- - 443 764 927 € de solde budgétaire

Article 2 :

Le conseil d'administration vote les prévisions comptables suivantes :

- - 431 982 394 € de variation de trésorerie
- - 338 603 936 € de résultat patrimonial
- - 181 399 134 € de capacité d'autofinancement
- - 443 764 927 € de variation de fonds de roulement

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier et de la situation patrimoniale sont annexés à la présente délibération.

5. Décision relative à la nomenclature et au fonctionnement des unités dont le CNRS est tutelle (vote)

Le Conseil d'administration approuve par 20 voix pour et 2 voix contre, tel qu'il lui a été présenté en séance le projet :

- Décision portant organisation et fonctionnement des unités du CNRS ;

6. Modifications des périmètres des sections du CoNRS (vote)

Le conseil d'administration donne un avis favorable par 19 voix pour et 3 abstentions, au projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 2 décembre 2011 fixant la liste des sections du Comité National de la Recherche Scientifique, tel qu'il lui a été présenté en séance.

7. Participation du CNRS à la consolidation du capital de la Société d'Accélération du Transfert de Technologies Linksium

Le Conseil d'administration autorise par 14 voix pour, 7 voix contre et 1 abstention la participation du CNRS, à hauteur d'un montant maximal de 772 000 €, à l'augmentation du capital de la SATT Linksium, ainsi qu'à la réduction de capital qui s'en suivra afin de ramener la participation de l'organisme à son niveau initial de 121 000 €, sous réserve que l'Agence nationale de la recherche ait préalablement versé les fonds correspondants à la SATT, pour le compte de l'organisme.

Le Conseil d'administration donne tous pouvoirs au Président pour l'exécution de la présente délibération.

8. Participation du CNRS à la consolidation du capital de la Société d'Accélération du Transfert de Technologies Paris-Saclay

Le Conseil d'administration autorise par 14 voix pour, 7 voix contre et 1 abstention la participation du CNRS, à hauteur d'un montant maximal de 589 000 €, à l'augmentation du capital de la SATT Paris-Saclay, ainsi qu'à la réduction de capital qui s'en suivra afin de ramener la participation de l'organisme à son niveau initial de 190 000 €, sous réserve que l'Agence nationale de la recherche ait préalablement versé les fonds correspondants à la SATT, pour le compte de l'organisme.

Le Conseil d'administration donne tous pouvoirs au Président pour l'exécution de la présente délibération.

9. Participation du CNRS à la consolidation du capital de la Société d'Accélération du Transfert de Technologies Pulsalys

Le Conseil d'administration autorise par 14 voix pour, 7 voix contre et 1 abstention la participation du CNRS, à hauteur d'un montant maximal de 2 640 000 €, à l'augmentation du capital de la SATT Pulsalys, ainsi qu'à la réduction de capital qui s'en suivra afin de ramener la participation de l'organisme à son niveau initial de 330 000 €, sous réserve que l'Agence nationale de la recherche ait préalablement versé les fonds correspondants à la SATT, pour le compte de l'organisme.

Le Conseil d'administration donne tous pouvoirs au Président pour l'exécution de la présente délibération.

10. Participation du CNRS à la consolidation du capital de la Société d'Accélération du Transfert de Technologies Sayens

Le Conseil d'administration autorise par 13 voix pour, 7 voix contre et 2 abstentions la participation du CNRS, à hauteur d'un montant maximal de 732 600 €, à l'augmentation du capital de la SATT Sayens, ainsi qu'à la réduction de capital qui s'en suivra afin de ramener la participation de l'organisme à son niveau initial de 186 000 €, sous réserve que l'Agence nationale de la recherche ait préalablement versé les fonds correspondants à la SATT, pour le compte de l'organisme.

Le Conseil d'administration donne tous pouvoirs au Président pour l'exécution de la présente délibération.

11. Cession de bâtiments du site de l' Houmeau (vote)

Le Conseil d'administration donne son accord à l'unanimité à la cession de la part d'indivision du CNRS à la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, qui s'est substituée au SIVOM de La Rochelle, dans les conditions qui lui ont été présentées, un ensemble immobilier situé Place Gaby Coll sur la commune de L'Houmeau (17 137) composé de bâtiments aménagés en locaux de recherche, d'un espace boisé et de jardins, figurant au cadastre sur les parcelles AA172, AA173 et AA181 sur une surface totale de 5 920 m².

Le Conseil d'administration donne tous pouvoirs au Président pour l'exécution de la présente délibération.

Fait à Paris, le 23 octobre 2020

Le Président



Antoine PETIT

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CNRS

Vendredi 23 octobre 2020

Président de séance :

M. Antoine PETIT

Sont présents :

M. Bernard LARROUTUROU

M. Alban HAUTIER *

M. Pierre MUTZENHARDT

Mme Valérie CASTELLANI *

Mme Bettina LAVILLE

Mme Christine MUSSELIN

Mme Sylvie RETAILLEAU *

M. Bernard ALAUX *

Mme Sylvie GARCELON

M. Benjamin BERTRAND

M. Nicolas CUDRE-MAUROUX *

M. Régis REAU *

M. Christophe BLONDEL

Mme Janique GUIRAMAND

Mme Carole LE CLOIEREC

Mme Josiane TACK

Mme Claudia ZLOTEA

Sont absents :

Mme Anne-Sophie BARTHEZ (Absente excusée, pouvoir à Bernard Larroutourou)

M. Yannick BOURLES (Absent excusé, pouvoir à Claudia Zlotéa)

Mme Hélène CAZAUX-CHARLES (Absente excusée, pouvoir à Antoine Petit)

M. Bernard DAUGERAS (Absent excusé)

Mme Agnès PLAGNEUX-BERTRAND (Absente excusée, pouvoir à Benjamin Bertrand)

Membres avec voix consultative :

Mme Dorothée BERTHOMIEU

M. Christophe COUDROY

M. Jean-Luc MOULLET

M. Alain SCHUHL

M. Marc DAVY *

Mme Marie-Laure INISAN-EHRET

Invités permanents :

Mme Marie-Hélène BEAUVAIS (absente excusée)

M. Hugues de LA GIRAUDIERE

Mme Ophélie ROBIN

Mme Myriam FADEL

Mme Catherine DELPECH

Mme Pascale ACCARD

Invités ponctuels :

Mme Virginie BONNAILLIE-NOEL

Mme Sylvie ROUSSET

Présents par visio *